

Rapport de jury

Bourse Yavarhoussen-INHA pour l'histoire de l'art à Madagascar 2026

Le vendredi 10 juillet 2026, le jury composé de :

- Alexandre Girard-Muscagorry, directeur adjoint du Département des études et de la recherche à l'INHA
- Pauline Monginot, maîtresse de conférences en histoire de l'art à l'Université Rennes 2
- Marie Perrier, chargée des collections africaines et océaniques au musée des Confluences de Lyon
- Bako Rasoarifetra, enseignante-chercheuse à l'Institut des civilisations et au musée d'Art et d'Archéologie de l'Université d'Antananarivo
- Hasnaine Yavarhoussen, président fondateur du Fonds Yavarhoussen

s'est réuni pour examiner les dossiers de candidatures à la bourse Yavarhoussen-INHA pour l'histoire de l'art à Madagascar. L'appel à candidatures était ouvert du 20 avril au 1^{er} juillet 2026. Cette année, seize dossiers ont été déposés, contre douze en 2025. Parmi les candidats, huit étaient de nationalité malgache, quatre de nationalité française, deux de double nationalité française et malgache, un de nationalité camerounaise et un de nationalité américaine. Chacun des dossiers a été examiné avec attention par les membres du jury et discuté lors des délibérations.

Le jury s'est félicité de ce nombre record de candidatures. Il souhaite toutefois rappeler, au regard de plusieurs dossiers élaborés suivant les anciennes modalités de la bourse, l'évolution de son règlement depuis 2026 : la bourse Yavarhoussen-INHA est désormais dotée d'une enveloppe globale de 17 000 euros, que le jury peut répartir entre plusieurs lauréats en fonction des projets et des budgets proposés. Cette dotation a vocation à financer des missions de terrain, la consultation de fonds d'archives et de collections, l'étude d'œuvres, ainsi que des rencontres avec des artistes, chercheuses et chercheurs, conservatrices et conservateurs ou collectionneurs et collectionneuses à Madagascar comme à l'étranger.

Le jury a choisi d'écarter les propositions ne présentant pas un ancrage suffisant dans les cultures matérielles et visuelles produites à Madagascar, ou relevant davantage des champs de l'urbanisme ou de politiques publiques que de celui de l'histoire de l'art. Les dossiers dont la rédaction demeurerait inaboutie, présentant une méthodologie ou un corpus mal définis, un budget imprécis et une bibliographie lacunaire, n'ont pas été retenus. Le jury invite les futures candidates et futurs candidats à justifier aussi précisément que possible leurs besoins budgétaires et leur calendrier de travail.

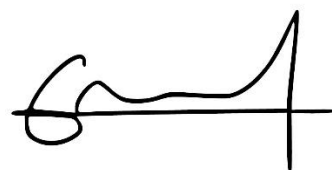
Les délibérations ont permis de distinguer trois dossiers de grande qualité, classés *ex aequo*, dont deux sont portés par des étudiants inscrits en master et un troisième est présenté par une chercheuse de niveau postdoctoral.

La bourse a ainsi été attribuée à :

- Armelle MALVOISIN, pour son projet « Victoire Ravelonanosy (1910-1981) : circulations artistiques, réappropriations culturelles et construction d'une modernité malgache » ;
- Ndranto Jaco RANARIVELO, pour son projet « La caricature malgache : de la presse imprimée à la satire numérique » ;
- Julie RATEAU-HOLBACH, pour son projet « Les artisans et artistes malgaches aux expositions coloniales de Marseille (1906-1922) : enquête prosopographique et archivistique ».

Fait à Paris, le 20 juillet 2026

Alexandre GIRARD-MUSCAGORRY
Directeur adjoint
Département des études et de la recherche

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a horizontal line and a vertical stroke.